



Commune de Prez

RAPPORT DE GESTION 2020



TABLE DES MATIERES

1. Administration	4
1.1 Conseil général.....	4
1.2 Conseil communal	6
1.3 Commissions communales	7
Commission d'aménagement	7
Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité	7
Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs	7
Commission des constructions et du feu	7
Commission des infrastructures et des transports scolaires	8
Commission des naturalisations	8
Commission financière	8
Commission pour l'élaboration du règlement du Conseil général	8
1.4 Commission spéciale	8
Organe de Conduite Communal de Prez (OCCoM).....	8
1.5 Propositions formulées en séance du Conseil général adressées au Conseil communal.....	9
1.6 Questions posées en séance du Conseil général adressées au Conseil communal	9
2. Comptes 2020	12
Situation générale	12
Affectation du bénéfice.....	12
Compte de fonctionnement	12
Généralité	12
0. administration	14
1. Ordre public	14
2. Enseignement et formation	14
3. Culture et loisirs.....	15
4. Santé	15
5. Affaires sociales	16
6. Transports et communications.....	16
7. Protection et aménagement de l'environnement.....	16
8. Economie	17
9. Finances et Impôts	17
Comptes d'investissement.....	18
Généralité	18
Ordre public	19

Enseignement	19
Transports et communication.....	19
Protection et aménagement de l'environnement	20
Bilan	23
3. Conclusion et proposition.....	24

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'article 19 de la loi sur les finances communales (LFCo) , le Conseil communal établit un rapport de gestion, qu'il présente au Conseil général en même temps que les comptes. Le Conseil général prend acte du rapport de gestion.

De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.prez.ch

1. ADMINISTRATION

La convention de fusion entre les communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz du 3 décembre 2018 fixe, pour l'année 2020, une composition du Conseil général à 30 membres (6 du cercle électoral de Corserey, 9 du cercle électoral de Noréaz et 15 du cercle électoral de Prez-vers-Noréaz) et un Conseil communal à 7 membres (2 du cercle électoral de Corserey, 2 du cercle électoral de Noréaz et 3 du cercle électoral de Prez-vers-Noréaz).

1.1 CONSEIL GENERAL

Composition du Conseil général au 31.12.2020

Membres	Cercle électoral
Claudine Perroud, Présidente*	Prez-vers-Noréaz
Claude Friderici, Vice-Président*	Noréaz
Stéphane Andrey	Corserey
Jacques Berger	Prez-vers-Noréaz
René Berset	Prez-vers-Noréaz
Ludivine Besomi Chatagny	Corserey
Mattia Bosco, scrutateur*	Noréaz
Martial Brülhart	Noréaz
Christian Carrel, scrutateur*	Prez-vers-Noréaz
Céline Chabloz, scrutatrice*	Prez-vers-Noréaz
Alexandra Cotting de Bourgknecht	Noréaz
Sarah Ducommun	Prez-vers-Noréaz
Yannick Ducommun	Prez-vers-Noréaz
Pierre-Alain Egger	Prez-vers-Noréaz
Sarah Gagnaux	Corserey
Samuel Gendre	Prez-vers-Noréaz
Christian Guisolan	Prez-vers-Noréaz
Thierry Haas	Prez-vers-Noréaz
Gabriel Julmy	Prez-vers-Noréaz
Nicolas Mathys	Prez-vers-Noréaz
Delphine Mettraux	Noréaz

Ludovic Paratte	Noréaz
Olivier Progin	Noréaz
Mario Ramalho	Corserey
André Robatel	Prez-vers-Noréaz
Réginald Sapin	Noréaz
Sylvie Schwab, scrutatrice*	Corserey
François Trotti	Noréaz
Guy-Lou Vuarnoz	Corserey
Simon Zürcher	Prez-vers-Noréaz

(* Membres du bureau du Conseil général)

Yannick Ducommun et Réginald Sapin ont été élus au Conseil général le 9 février 2020.
Gabriel Julmy a été élu au Conseil général le 8 juin 2020.

En 2020, le Conseil général a tenu une séance de constitution et 5 séances ordinaires :

- le 6 février 2020
- le 9 mars 2020
- le 25 mai 2020
- le 29 juin 2020
- le 15 octobre 2020
- le 14 décembre 2020

<https://prez.ch/autorites-administration/pv-et-documents-du-conseil-general>

En 2020, le Conseil général a approuvé :

- Le règlement du Conseil général
- Le règlement des salles communales
- Le règlement sur les incompatibilités
- Le règlement sur les émoluments en matière d'aménagement
- Le règlement relatif à la détention et à l'imposition des chiens
- Le règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires
- Le budget 2020
- Les comptes 2019
- La modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz (AESC)
- La modification des statuts du Réseau Santé de la Sarine (RSS)

Composition du Conseil communal au 31.12.2020

Membres	Fonction	Cercle électoral	Dicastères au 31.12.2020
David Bonny	Syndic	Prez-vers-Noréaz	Administration – Mobilité – Energie – Environnement – Gestion des déchets
Isabelle Staub-Barbey	Vice-Syndique	Noréaz	Aménagement du territoire – Constructions – Forêts
Suzanne Morel	Conseillère communale	Prez-vers-Noréaz	Finances – Agriculture – Parchets communaux - Voirie
Séverine Egger	Conseillère communale	Noréaz	Enseignement – Formation – Accueil extrascolaire
Isabelle Bersier	Conseillère communale	Corserey	Santé – Affaires sociales – Petite enfance – Culture – Sports - Loisirs
Aleksandra Bjedov	Conseillère communale	Corserey	Eaux usées – STEP – Bâtiments communaux - Cimetières
Pierre Bovet	Conseiller communal	Prez-vers-Noréaz	Eau potable – Affaires militaires – Protection civile – Défense incendie – Ordre public – Routes – Eclairage public

Vincent Gremaud, Vice-Syndic, a démissionné le 7 janvier 2020. En remplacement, Pierre Bovet a été élu le 9 février 2020 et a été assermenté le 12 février 2020.

D'entente avec le Conseil communal, Isabelle Staub-Barbey et David Bonny ont échangé respectivement la syndiculture et la vice-syndiculture le 1^{er} août 2020.

Administrateur/trice communal-e

Geneviève Studer	Du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020
Tobie Fornerod (ad interim)	Du 15 février 2020 au 31 décembre 2020

En 2020, le Conseil communal a tenu 43 séances ordinaires, tous les lundis.

COMMISSION D'AMENAGEMENT

Au niveau local, le Conseil communal a la compétence d'aménager son territoire. Cette responsabilité constitue un enjeu majeur pour la commune. Le développement de son territoire s'inscrit dans des choix d'aménagement de l'espace qui impliquent une vision stratégique sur le long terme et l'adhésion de la population aux orientations projetées. Les travaux de planification couvrent trois grandes thématiques : l'urbanisation, la mobilité et l'environnement au sens large. Des professionnels de l'aménagement peuvent venir en aide pour mener à bien ces tâches.

Membres : Stéphane Andrey (secrétaire), René Berset, Aleksandra Bjedov (Conseillère communale), Pierre Bovet (Conseiller communal, président), Martial Brülhart, Yannick Ducommun, Ludovic Paratte, André Robatel et Isabelle Staub Barbey (Vice-Syndique).

COMMISSION DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MOBILITE

La commission de l'énergie a pour tâche d'accompagner la commune dans sa politique énergétique liée aux bâtiments communaux, à l'approvisionnement en énergie et à la mobilité. Elle établit des propositions en ce qui concerne les aspects énergétiques de la commune, évalue les propositions du Conseil communal et propose un budget pour des mesures concrètes permettant l'économie d'énergie ou la réalisation de projets liés à l'efficacité énergétique. Elle propose, organise et soutient des actions, par exemple pour l'obtention du label cité de l'énergie.

Membres : David Bonny (Syndic), Pierre Bovet (Conseiller communal), Céline Chabloz, Alexandra Cotting, Samuel Gendre (président), Mario Ramalho (secrétaire), François Trotti, Guy-Lou Vuarnoz et Simon Zürcher.

Remise du label Cité de l'énergie à la commune de Prez

Lors de la séance du Conseil général du lundi 14 décembre 2020, le label Cité de l'énergie a été remis à la commune en présence de M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty, Mme Nicole Zimmermann, représentante de l'office fédéral de l'énergie, M. Walter Kubik, représentant de l'Association Cité de l'énergie et Mme Lena Moser, conseillère et coach de la commune pour le label Cité de l'énergie.

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Elle a pour but de favoriser le rassemblement de la population de la nouvelle commune. Cette commission permet d'harmoniser, de soutenir et d'élaborer, avec les sociétés locales, des manifestations ou événements villageois culturels et sportifs.

Membres : Isabelle Bersier (Conseillère communale, présidente/secrétaire), Ludivine Besomi Chatagny, Alexandra Cotting et Gabriel Julmy.

COMMISSION DES CONSTRUCTIONS ET DU FEU

Elle surveille les projets de construction et les diverses règles en vigueur. Elle s'assure de la conformité des constructions par rapport aux plans approuvés et aux permis de construire délivrés. Elle veille aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels et procède aux contrôles des bâtiments en construction avant de délivrer le permis d'occuper.

Membres : Stéphane Andrey (suppléant), Mattia Bosco (suppléant), Pierre Bovet (Conseiller communal), Martial Brülhart, Christian Guisolan, Nicolas Mathys (suppléant), Isabelle Staub Barbey (Vice-Syndique, présidente), Guy-Lou Vuarnoz et Magali Raboud (collaboratrice technique/secrétaire).

COMMISSION DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Cette commission a notamment pour but d'accompagner le Conseil communal dans sa politique scolaire, plus particulièrement dans le domaine des infrastructures et de l'organisation des transports scolaires.

Membres : Christian Carrel (président), Sarah Ducommun, Séverine Egger (Conseillère communale), Sarah Gagnaux, Delphine Mettraux (secrétaire), Ludovic Paratte et Claudine Perroud.

COMMISSION DES NATURALISATIONS

Le rôle de la commission de naturalisation est de donner un préavis au Conseil communal après examen des dossiers et entretien avec les candidats à la naturalisation. Le Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil du Canton de Fribourg (SAINEC) transmet préalablement les candidatures à la Commune.

Membres : Jacques Berger, Isabelle Bersier (Conseillère communale), Nicolas Mathys, Delphine Mettraux, Sylvie Schwab et François Trotti (président)

COMMISSION FINANCIERE

Elle examine le budget et donne un préavis. Elle donne également son préavis pour le plan financier et ses mises à jour. Elle examine les propositions de dépenses d'investissement. Elle peut proposer au Conseil général un organe de révision et préavise le rapport de l'organe de révision. Elle examine aussi les propositions de modification du taux des impôts.

Membres : Ludivine Besomi Chatagny (secrétaire), Pierre-Alain Egger, Thierry Haas, Ludovic Paratte (président) et Olivier Progin.

COMMISSION POUR L'ELABORATION DU REGLEMENT DU CONSEIL GENERAL

Membres : Sarah Ducommun, Claude Friderici (président), Claudine Perroud, Réginald Sapin et Sylvie Schwab.

Cette commission s'est attelée de suite à l'élaboration du règlement de fonctionnement du Conseil général. Ce travail est terminé et le règlement est en vigueur.

1.4 COMMISSION SPECIALE

ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL DE PREZ (OCCOMP)

La Commune de Prez a mis sur pied spécialement pour la période provisoire du Coronavirus un organe de conduite dans le but de coordonner, informer et venir en aide aux personnes isolées, à risque ou de 65 ans et plus. L'Organe de Conduite Communal de Prez (OCCoMP) informe la population des dernières mesures prises pour faire face à la crise sanitaire et faciliter le vivre ensemble au sein de nos villages.

Membres : David Bonny (Syndic, président), Claudine Perroud, Claude Friderici, Isabelle Bersier (Conseillère communale) et Séverine Egger (Conseillère communale).

1.5 PROPOSITIONS FORMULEES EN SEANCE DU CONSEIL GENERAL ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL (ART.51 BIS, 17 AL. 1 LCO)

N°	Auteur-e	Objet	Etat	CC responsable
1	Mario Ramalho, Corserey, à titre personnel / 29.06.20	Aménagement de chemins pédestres reliant les villages de la commune.		D. Bonny
2	Mario Ramalho, Corserey, à titre personnel / 15.10.20	Etude de la mise à disposition d'un outil informatique interne de fonctionnement du Conseil général, permettant les échanges et les transmissions de documents entre conseillères et conseillers généraux.		D. Bonny

1.6 QUESTIONS POSEES EN SEANCE DU CONSEIL GENERAL ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL (ART.51 BIS, 17 AL. 2 LCO)

N°	Auteur-e	Objet	Répondue le	Etat	CC responsable
1	Mario Ramalho, Corserey, à titre personnel / 09.03.20	Le Conseil communal envisage-t-il de changer de prestataire informatique, et envisage-t-il la création d'une commission informatique ?	09.03.2020	répondu	D. Bonny
2	Delphine Mettraux, Noréaz, à titre personnel / 09.03.20	Est-il nécessaire de posséder et d'utiliser une adresse @prez.ch, les activités du conseil général étant principalement publiques ?	09.03.2020	répondu	I. Staub Barbey
3	Pierre-Alain Egger, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 09.03.20	Concernant les procès-verbaux validés des dernières assemblées des anciennes communes, des questions se sont posées. Notamment, des différences ont été relevées entre ce qui figure dans les procès-verbaux et ce qui a été constaté sur le terrain, en matière de ressources allouées à l'entretien des routes notamment. Monsieur Pierre-Alain Egger souhaite que la nouvelle commune puisse dorénavant entreprendre ces démarches d'entretien de la meilleure manière possible. Il demande au Conseil communal ce qu'il en est et si ces écarts concernent aussi d'autres éléments que les routes.	09.03.2020	répondu	D. Bonny
4	Alexandra Cotting et Ludovic Paratte, Noréaz, à titres personnels / 09.03.20	Par quelles mesures serait-il possible de montrer que la population de la commune forme un seul groupe, qu'il est possible de construire ensemble? Une commission de la culture pourrait répondre à cette situation. Est-ce qu'une telle commission est envisagée?	09.03.2020	répondu	I. Bersier

5	Delphine Mettraux, Noréaz, à titre personnel / 09.03.20	La fibre optique pourrait-elle être disponible à Noréaz, le réseau étant plutôt mauvais et les informations de Swisscom étant difficiles à obtenir ?	29.06.2020	répondu	I. Staub Barbey
6	André Robatel, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 09.03.20	Y a-t-il des nouvelles concernant les démarches du Conseil communal pour s'opposer à la fermeture de l'office de poste de Prez-vers-Noréaz ?	09.03.2020	répondu	D. Bonny
7	André Robatel, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 09.03.20	Concernant l'eau, des produits toxiques (par exemple le chlorothalonil) ont été détectés dans l'eau de la commune. Celle-ci dispose-t-elle de moyens ou d'informations sur ce sujet, y compris pour faire des analyses ?	09.03.2020	répondu	P. Bovet
8	René Berset, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 09.03.20	Les horaires d'ouverture actuels du bureau communal sont-ils suffisants pour une commune de plus de 2000 habitants ?	09.03.2020	répondu	I. Staub Barbey
9	François Trotti, Noréaz, à titre personnel / 25.05.20	Est-il possible d'améliorer la situation des pompiers dans l'attente du nouveau véhicule ?	25.05.2020	répondu	P. Bovet
10	Yannick Ducommun, Prez-vers-Noraz, à titre personnel / 25.05.20	Est-ce qu'il est possible d'avoir un rapport sur les résultats de l'activité du radar de contrôle de vitesse posé à l'entrée du village direction Fribourg durant plusieurs jours en mai ?	29.06.2020	répondu	D Bonny
11	René Berset, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 25.05.20	Le radar était posé en bordure de route ce qui gênait le passage, par exemple des enfants, de ce côté de la route. Sur quelle base légale la police a-t-elle pris sur elle de poser le radar de cette manière à cet endroit ?	15.10.2020	répondu	P. Bovet
12	Pierre-Alain Egger, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 25.05.20	Qu'en est-il des frais importants liés au coût de la caisse de prévoyance du personnel de l'Etat qui seront facturés aux communes? Cette question a déjà été posée en 2019 en assemblée communale de Prez-vers-Noréaz. Il s'agit de montants importants.	29.06.2020	répondu	S. Morel
13	Samuel Gendre, pour le groupe Prez-vers-Noréaz / 25.05.20	Qu'en est-il du projet VALTRALOC de Prez-vers-Noréaz et des subventions ? En 2017, suite à des comptages de véhicules et à des mesures des décibels sur la route cantonale qui traverse le village, le Service des Ponts et Chaussées (SPC) avait présenté aux habitants un projet d'assainissement de ces tronçons à l'aide, notamment, d'un revêtement phono-absorbant. Selon le SPC, les travaux auraient dû débuter au printemps 2018. Deux ans plus tard, ils n'ont pas encore commencé. Le Conseil communal dispose-t-il d'informations sur la situation actuelle et, malgré le report des travaux, les conditions d'octroi de subventions fédérales sont-elles encore remplies ?	25.05.2020	répondu	D. Bonny

14	Christian Carrel, pour le groupe Prez-vers-noréaz / 29.06.20	Quels sont les règlements à adopter prochainement en Conseil général? Il serait utile d'avoir connaissance de cette liste.	29.06.2020	répondu	I. Staub Barbey
15	Christian Carrel, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 29.06.20	Le sentier du Palon, à Prez-vers-Noréaz, nécessiterait davantage d'entretien; l'emplacement du banc pourrait être mieux fauché, et le sentier débarrassé des crottes de cheval. Est-il possible de remédier à ces désagréments ?	29.06.2020	répondu	I. Staub Barbey
16	Pierre-Alain Egger, pour le groupe Prez-vers-Noréaz / 29.06.20	Les réserves financières des anciennes communes devront être dissoutes avec l'harmonisation des budgets et des comptes de la nouvelle commune. Qu'advient-il de ces réserves ? Est-il possible d'en avoir une présentation ?	29.06.2020	répondu	S. Morel
17	Pierre-Alain Egger, pour le groupe Prez-vers-Noréaz / 29.06.20	Une proposition de crédit d'étude concernant un complexe scolaire à Prez-vers-Noréaz avait été déposé en 2019 à l'ancienne commune. Qu'en est-il de cette demande ?	29.06.2020	répondu	S. Morel / A. Bjedov
18	Ludovic Paratte, Noréaz, à titre personnel / 29.06.20	Une zone 30 km/h à Noréaz est à l'étude. Est-ce qu'une information à la population de Noréaz peut être envisagée, étant donné le caractère sensible de ce sujet ?	29.06.2020	répondu	P. Bovet
19	Pierre-Alain Egger, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 29.06.20	L'ancienne commune de Prez-vers-Noréaz sollicitait chaque année les jeunes pour les nettoyages d'été du complexe scolaire. Cette année, cette pratique n'a pas été retenue. Est-il possible d'avoir des explications de la part du Conseil communal ?	29.06.2020	répondu	A. Bjedov
20	Gabriel Julmy, Prez-vers-Noréaz, à titre personnel / 15.10.20	Un important travail est réalisé dans les différents dicastères, qui n'est pas communiqué d'office au Conseil général. Est-il possible d'avoir régulièrement des explications quant aux principales affaires liées aux dicastères ?	15.10.2020	répondu	D Bonny
21	Simon Zürcher, Noréaz, à titre personnel / 15.10.20	Est-il prévu d'équiper les salles communales d'un système WIFI?	15.10.2020	répondu	D Bonny
22	Guy-Lou Vuarnoz, Corserey, à titre personnel / 15.10.20	Avec la nouvelle commune, les citoyens originaires d'une ancienne commune deviennent originaires de PREZ. Il est toutefois possible de garder la double origine, pour autant que les personnes concernées en fassent la demande. Est-il possible de rappeler cette démarche à la population?	15.10.2020	répondu	D Bonny

2. COMPTES 2020

SITUATION GENERALE

La commune de Prez présente ses premiers comptes après la fusion des communes de Corserey, de Noréaz et de Prez-vers-Noréaz. Le résultat est un bénéfice de CHF 204'946.81. Il provient de recettes fiscales extraordinaires.

Comme partout, le Covid a freiné les contacts professionnels, pourtant essentiels à la bonne réalisation des tâches quotidiennes. Le télétravail a été mis en place mais n'a pas favorisé la bonne communication entre les différentes instances.

Les faits marquants cet exercice 2020 sont les suivants : à l'administration c'est le bouclage des comptes 2019 des trois anciennes communes, la préparation du budget 2020 et celui de 2021 en deux fois, la mise en place de l'informatique pour la facturation de l'eau et de l'épuration pour les communes de Corserey et de Noréaz. Il a fallu aussi implémenter complètement le module informatique pour la gestion des salaires. Le traitement des bons émis pour soutenir le commerce local a aussi généré quelques heures de travail. Il en résulte un grand nombre d'heures supplémentaires réalisées par le personnel administratif. Elles ne seront pas compensables, alors elles ont été comptabilisées et seront payées.

Pour le secteur technique, le responsable a eu énormément d'activité d'organisation, de planification et de coordination. De nombreux dossiers ont pu avancer.

L'engagement du Conseil communal pour maintenir l'Office de poste s'est poursuivi en 2020. La décision finale doit tomber en 2021.

AFFECTATION DU BENEFICE

Le bénéfice de CHF 204'946.81, sur proposition du Conseil communal est reporté sur la fortune.

Désignation	Montants
Bénéfice comptes 2019	204'946.81
Pas d'affectation	
Bénéfice reporté comptes 2020	204'946.81

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

GENERALITE

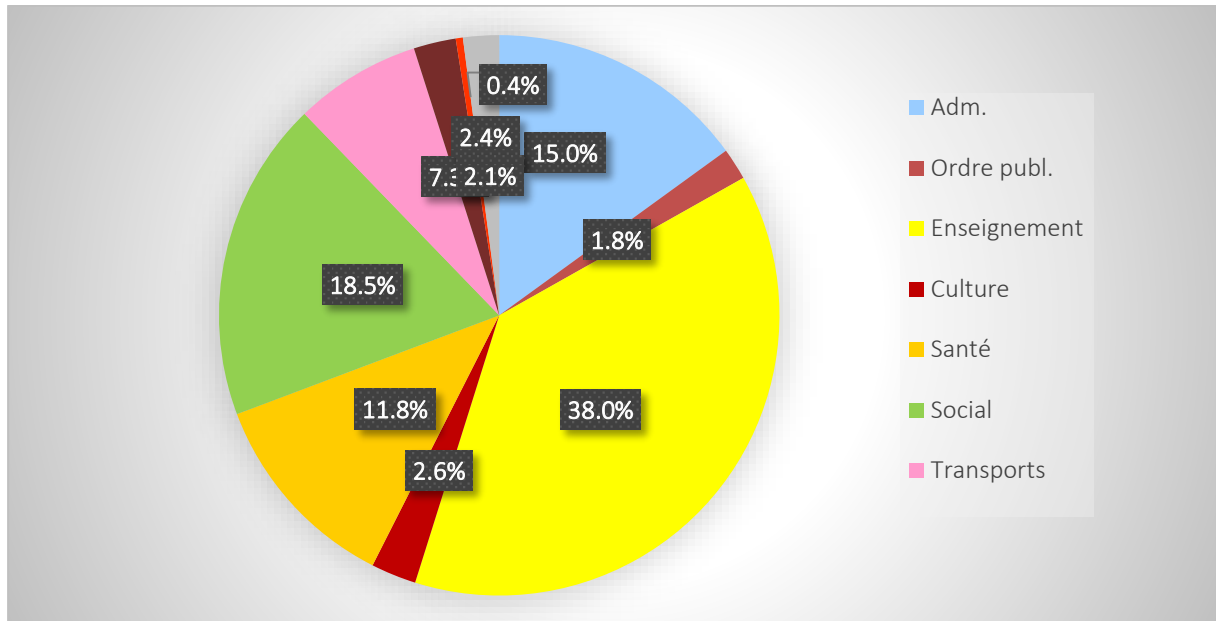
Le compte de fonctionnement enregistre un bénéfice de CHF 204'946.81.

Cet excellent résultat est généré par des recettes fiscales extraordinaires. La plupart des charges ont été maîtrisées et le budget a été respecté.

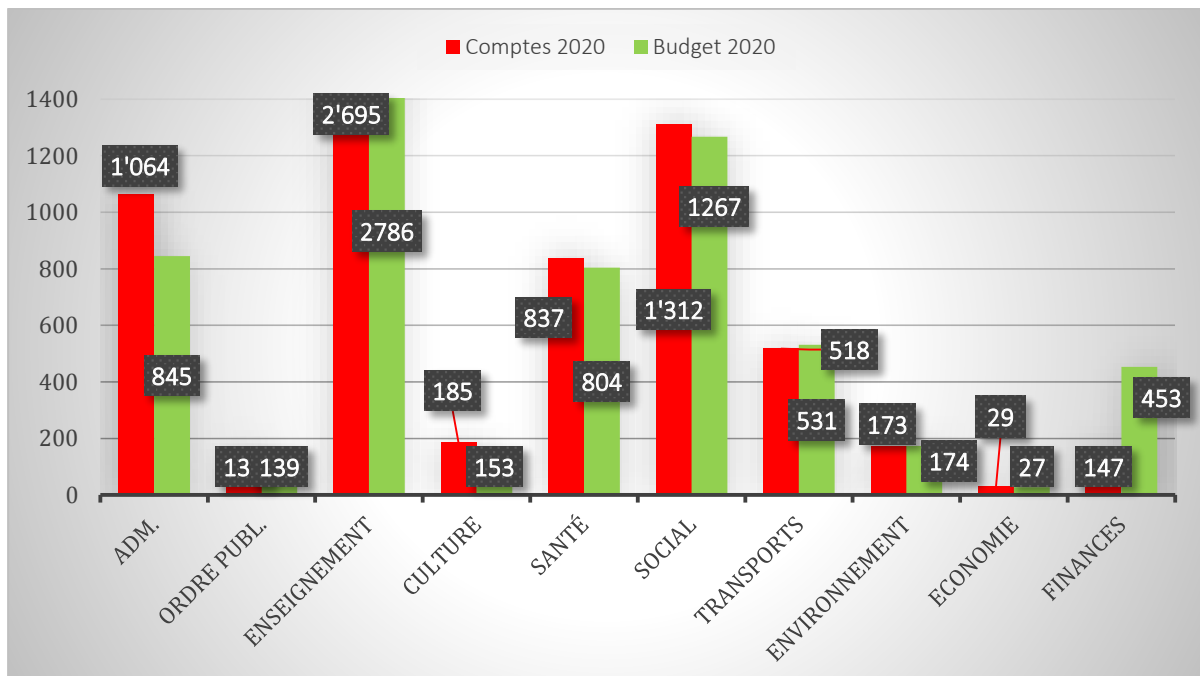
Des dépassements de charges apparaissent dans l'administration et les transports.

La marge nette d'autofinancement, soit le résultat avant amortissements et provisions diverses, se monte à CHF 493'625.58.

Graphique représentant la répartition par dicastère :



Graphique représentant la comparaison comptes 2020 – budget 2020



0. ADMINISTRATION

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	854'101.60	9'000.00	854'101.60
Comptes 2020	1'137'220.57	72'943.98	1'1064'276.59
Ecart comptes 2020 – budget 2020	292'118.97	63'943.98	219'174.99

A relever que le compte « Traitement du personnel administratif » comprend les heures supplémentaires de 2020 à payer car elles ne pourront pas être compensées. Il comprend aussi des salaires provisionnés pour du personnel en support à la Caisse pour la mise en place de la facturation de l'eau et de l'épuration ainsi que pour le bouclage des comptes. Le compte « Informatique, logiciels et divers » pour un montant de CHF 121'207.03 contient des coûts imprévus par manque de connaissance de ce qui pouvait être repris des anciennes communes ou pas. Il a fallu par exemple remettre en place complètement le programme des salaires avec un support important à l'utilisation. Le programme pour la facturation de l'eau et de l'épuration a dû être paramétré selon les trois règlements encore en vigueur. Il en a été de même pour d'autres facturations. La fusion a engendré des frais imprévus. Le compte « Informatique » de CHF 38'502.75 concerne les contrats annuels de maintenance informatique ainsi que du support prévu pour les utilisateurs. Le compte « honoraires personnel » sur mandat a été impacté par le fait que l'administrateur ad intérim est resté en place trois mois de plus que prévu. Le compte « remboursement de tiers et d'assurances » concerne des absences pour maladie d'un seul collaborateur qui n'a jamais travaillé pour la nouvelle commune et a ensuite donné son congé.

1. ORDRE PUBLIC

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	185'086.05	45'700.00	139'386.05
Comptes 2020	183'676.70	53'926.55	129'750.15
Ecart comptes 2020 – budget 2020	-1'409.35	8'226.55	-9'635.90

La principale dépense concerne l'achat de vestes et de pantalons pour les pompiers d'une valeur de CHF 31'311.- qui avait été mise au budget en 2019.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	2'982'333.97	196'330.00	2'786'003.97
Comptes 2020	3'054'254.19	358'868.91	2'695'385.28
Ecart comptes 2020 – budget 2020	71'920.22	162'538.91	-90'618.69

Tous les budgets concernant l'enseignement sont transmis par l'Etat. Les chiffres sont stables.

La plupart des charges sont liées au cercle scolaire et à l'accueil extrascolaire. Les comptes du Cercle scolaire ont été repris au 01.08.2020 par la commune de Prez. Auparavant, ils étaient gérés par la commune de Ponthaux. Ainsi on se retrouve avec un système mixte en cours d'année. De ce fait le solde du Cercle scolaire, rubrique « 212 Cercle scolaire » n'a pas pu être « transféré » dans les frais scolaires de la commune de Prez, sous la rubrique « 210 Ecole primaire ». Pour éviter un report de charges sur l'année suivante, un compte d'ajustement de charges a été ouvert pour un montant de CHF 40'000.-

Concernant l'accueil extrascolaire pour la commune de Prez, il a coûté très cher en raison de la fermeture imposée des écoles à la suite du COVID et des directives édictées pour la permanence que l'accueil extrascolaire devait garantir durant toute cette période. (La facturation aux parents a été faite selon les présences effectives des enfants durant la fermeture). Nous avons estimé recevoir les RHT pour notre personnel. Finalement, cela a été « refusé » pour les administrations publiques et cette charge a dû être entièrement financée par les communes pour cette période.

Dans le pot commun, rubrique 219, apparaît un solde de CHF 16'595.74 pour des produits encore non répartis.

Dans l'administration scolaire, les frais de conciergerie et de nettoyage des bâtiments sont plus haut que le budget en raison des nettoyages supplémentaires exigés par le Covid.

3. CULTURE ET LOISIRS

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	152'659.70	0.00	152'659.70
Comptes 2020	185'206.96	0.00	185'206.96
Ecart comptes 2020 – budget 2020	32'547.26	0.00	32'547.26

Toutes les sociétés locales ont bénéficié d'un soutien supplémentaire en raison du Covid. L'entretien des places de sport contient une participation communale pour le pare-ballons du terrain de foot de Noréaz.

4. SANTE

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	814'896.00	10'500.00	804'396.00
Comptes 2020	846'148.95	8'888.70	837'260.25
Ecart comptes 2020 – budget 2020	31'252.95	-1'611.30	32'864.25

Ces budgets sont communiqués par l'Etat. Ils sont légèrement plus élevés que le budget.

5. AFFAIRES SOCIALES

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	1'268'937.60	2'100.00	1'266'837.60
Comptes 2020	1'319'992.85	7'825.20	1'312'167.65
Ecart comptes 2020 – budget 2020	51'055.25	5'725.20	45'330.05

Ces budgets sont presque tous communiqués par l'Etat. Ils sont légèrement plus élevés que le budget.

Le budget qui est du ressort de la commune est celui de l'aide aux crèches et accueils de jour.

En 2020 le budget s'élevait à 215'000.- car le budget étant fait en mai, nous avons estimé que les semaines de fermeture à la suite du Covid seraient subventionnées par l'Etat. Finalement les charges ont dû être payées par les communes. D'où ce dépassement de budget de CHF 81'443.15.

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	593'282.05	61'930.00	531'352.05
Comptes 2020	532'217.44	14'207.90	518'009.54
Ecart comptes 2020 – budget 2020	-61'064.61	-47'722.10	-13'342.51

Une légère économie par rapport au budget qui se compose de postes inférieurs au budget, comme l'entretien et le déneigement et d'autres qui dépassent le budget comme les heures du personnel communal qui est plus intervenu sur les routes.

7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	1'086'031.90	911'721.95	174'309.95
Comptes 2020	980'441.49	807'141.89	172'299.60
Ecart comptes 2020 – budget 2020	-105'590.41	-104'580.06	-1'010.35

Les comptes ont été équilibrés sur les rubriques 70 et 71 par le prélèvement aux réserves de CHF 43'126.13 et CHF 21'995.10, c'est-à-dire que les dépenses n'ont pas été couvertes par les recettes. Selon la nouvelle loi fédérale, cela devrait être le cas mais nos règlements sur l'eau n'ont pas encore été actualisés et la facturation est basée sur les règlements en vigueur qui ne respectent pas encore la loi fédérale. Pour équilibrer ces rubriques, il a fallu faire des prélèvements sur les réserves.

L'achat d'eau a été supérieur au budget car la consommation augmente en raison des nouvelles habitations sur la commune. La vente d'eau et les factures d'épuration ont presque atteint le budget. Il reste quelques factures à établir car le relevé des compteurs s'est fait jusqu'en mars 2021.

L'entretien et la rénovation des installations n'a pas engendré les coûts prévus au budget, économie réalisée de la moitié du budget soit CHF 51'357.03 pour l'eau et CHF 33'524.50 pour l'épuration.

Le taux de couverture des déchets est de 82,78%. Le minimum légal est fixé à 70%.

Dans l'aménagement du territoire, les charges de personnel n'ont pas pu être refacturées aux tiers car il y a eu un congé maternité à notre charge.

Dans les endiguements, l'entretien du ruisseau du Palon est subventionné.

Il y a eu des dépenses d'honoraires liées au PAL car le processus de validation est en cours.

8. ECONOMIE

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges
Budget 2020	26'973.75	0.00	26'973.75
Comptes 2020	28'986.55	0.00	28'986.55
Ecart comptes 2020 – budget 2020	2'012.80	0.00	2'012.80

L'entretien des chemins forestiers n'a pas encore eu lieu.

9. FINANCES ET IMPOTS

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de revenus
Budget 2020	962'002.30	7'554'229.35	6'592'227.05
Comptes 2020	1'337'998.22	8'487'287.60	7'149'289.38
Ecart comptes 2020 - budget 2020	375'995.92	933'058.25	557'062.33

Les pertes sur débiteurs s'élèvent à CHF 157'709.35. Le suivi des débiteurs a repris de façon à récupérer les créances anciennes encore ouvertes. Malheureusement de nombreux actes de défaut de biens nous sont parvenus. Ils ont été passés en perte. La provision au bilan de CHF 380'000.- (inchangée) couvre les risques futurs.

90. IMPOTS

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de revenus
Budget 2020	15'600.00	6'155'305.00	6'139'705.00
Comptes 2020	185'316.39	7'187'896.70	7'002'580.31
Ecart comptes 2020 – budget 2020	169'716.39	1'032'591.70	862'875.31

Les recettes fiscales sont excellentes, soit CHF 862'000.- de plus qu'au budget. Pour les impôts ordinaires il s'agit d'un montant CHF 655'000.- dû à des revenus exceptionnels ou à des amnisties fiscales sur 10 ans. Ces dernières ont été soumises à un intérêt de retard qui a rapporté environ CHF 16'000.-

Les gains immobiliers et les transactions immobilières ont rapporté CHF 280'000.- de plus qu'au budget.

94. BATIMENTS

Dans les bâtiments, il a fallu faire des entretiens supplémentaires, notamment pour des fuites d'eau.

La commune a pris en charge deux mois de loyers pour les commerces qui ont été impactés par le Covid.

99. POSTES NON VENTILABLES

Dans les « postes non ventilables » figure le compte « Participation aux dépenses cantonales » pour CHF 270'000.-. Il s'agit du financement à charge de la commune pour la recapitalisation de la Caisse de pension du personnel de l'Etat à la suite du changement de régime de la Caisse. Le personnel assuré sont les enseignants qui sont à l'œuvre dans notre commune.

COMPTES D'INVESTISSEMENT

GENERALITE

Les investissements 2020 se montent à CHF 393'852.94 bruts pour un budget de CHF 3'919'233.80. Des reports ont été faits sur le budget 2021. Les recettes s'élèvent à CHF 28'931.75 contre CHF 150'000.00 au budget. L'investissement prévu pour l'assainissement du réseau d'épuration, secteur Sarina-Rte de Fribourg est ralenti par le projet Valtraloc qui est en étude.

La participation communale à l'achat d'un véhicule pour les pompiers est reportée en 2021 ainsi que l'achat du système de rangement pour les archives.

ORDRE PUBLIC

Assainissement butte de tir et ciberie	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	169'100.00	0.00	169'100.00
Comptes 2020	149'103.15	0.00	149'103.15
Ecart comptes 2020 – budget 2020	19'996.85	0.00	19'996.85

Il s'agit de l'assainissement de la butte de tir.

ENSEIGNEMENT

Achat d'un bus scolaire	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	80'000.00	0.00	80'000.00
Comptes 2020	70'690.00	0.00	70'690.00
Ecart comptes 2020 – budget 2020	-9'310.00	0.00	-9'310.00

L'achat du bus scolaire a pu être négocié à la baisse.

TRANSPORTS ET COMMUNICATION

NO - Réalisation Zone 30km/h.	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	124'203.00	0.00	124'203.00
Comptes 2020	18'499.10	0.00	18'499.10
Ecart comptes 2020 – budget 2020	-105'703.90	0.00	-105'703.90

Le projet est en cours.

PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

APPROVISIONNEMENT EN EAU

PvN - Adduction d'eau – bouclage rte de Fribourg	Charges	Revenus	Ecarts
Budget 2020	244'000.00	0.00	100'000.00
Comptes 2020	76'508.80	0.00	76'508.80
Ecarts comptes 2020 – budget 2020	-167'491.20	0.00	-167'491.20

Le projet est en cours.

PvN - Plan d'infrastructure de l'eau potable	Charges	Revenus	Ecarts
Budget 2020	20'000.00	0.00	20'000.00
Comptes 2020	25'138.27	0.00	25'138.27
Ecarts comptes 2020 – budget 2020	5'138.27	0.00	5'138.27

Le projet est en cours.

Phase II Etude captage eau des Romains	Charges	Revenus	Ecarts
Budget 2020	45'000.00	0.00	45'000.00
Comptes 2020	8'173.62	0.00	8'173.62
Ecarts comptes 2020 – budget 2020	36'826.38	0.00	36'826.38

Le projet est en cours.

Taxes de raccordement	Charges	Revenus	Ecarts
Budget 2020	0.00	70'000.00	70'000.00
Comptes 2020	0.00	21'267.00	21'267.00
Ecarts comptes 2020 – budget 2020	0.00	-48'733.00	-48'733.00

Les taxes de raccordement sont facturées à la fin des constructions qui ont pris du retard mais le budget est surestimé.

PROTECTION DES EAUX

PvN - Ass. Réseau – mise en séparatif Laiterie-Sarina	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	529'000.00	0.00	529'000.00
Comptes 2020	4'550.80	0.00	4'550.80
Ecart comptes 2020 – budget 2020	524'449.20	0.00	524'449.20

Le projet est freiné par la réalisation Valtraloc

NO - PED « Eglise »	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	131'263.00	0.00	131'263.00
Comptes 2020	1'317.50	0.00	1'317.50
Ecart comptes 2020 – budget 2020	129'945.50	0.00	129'945.50

Le projet est en cours.

CO - Canalisation EC – rte Comba	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	603'779.80	0.00	603'779.80
Comptes 2020	157.45	0.00	157.45
Ecart comptes 2020 – budget 2020	-603'622.35	0.00	-603'622.35

Le projet est en cours.

Taxes de raccordement	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	0.00	80'000.00	80'000.00
Comptes 2020	0.00	7'664.75	7'664.75
Ecart comptes 2020 – budget 2020	0.00	-48'733.00	-48'733.00

Les taxes de raccordement sont facturées à la fin des constructions mais le budget est surestimé.

ENDIGUEMENTS

L'étude sur les crues du ruisseau des Combes a pris du retard. Malheureusement, le budget de CHF 24'500.- n'a pas été reporté en 2021 par oubli.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CO - Révision du PAL	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	11'115.85	0.00	11'115.85
Comptes 2020	1'902.95	0.00	1'902.95
Ecart comptes 2020 – budget 2020	-9'212.90	0.00	-9'212.90

Le projet est en cours.

NO - Révision du PAL	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	0.00	0.00	0.00
Comptes 2020	9'442.85	0.00	9'442.85
Ecart comptes 2020 – budget 2020	9'442.85	0.00	9'442.85

Le projet est en cours, budget en 2021.

PvN - Révision du PAL	Charges	Revenus	Ecart
Budget 2020	20'000.00	0.00	0.00
Comptes 2020	6'436.70	0.00	6'436.70
Ecart comptes 2020 – budget 2020	13'563.30	0.00	13'563.30

Le projet est en cours

Récapitulation	Montants
Total des investissements bruts	393'852.94
Total des taxes de raccordement	28'931.75
Total des investissements nets	364'921.19

BILAN

Le total du bilan se monte à CHF 18'604'641.64 contre CHF 18'339'471.63 en 2019.

La variation est faible. Les liquidités sont importantes. Les débiteurs ont diminué mais sont compensés en grande partie par l'augmentation des actifs transitoires. La présentation n'est pas optimale. Les placements ont légèrement diminué. Les engagements ont également baissé. Les provisions ont augmenté en raison de celle qui a été créée de CHF 270'000.- pour la recapitalisation de la Caisse de pensions de l'Etat et la comptabilisation des heures supplémentaires 2020.

Les réserves ont été impactées par les prélèvements pour la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'épuration. La fortune varie avec le résultat annuel reporté de CHF 204'946.81.

ACTIF	2019	2020	Ecarts
Disponibilités	1'937'845.33	1'717'111.16	-220'734.17
Débiteurs	2'047'875.36	-2'272'635.11	-4'320'510.47
Placements	6'360'453.15	6'316'348.30	-44'104.85
Actifs transitoires	354'940.44	5'180'825.50	4'825'885.06
Patrimoine administratif	7'638'357.35	7'662'991.79	24'634.44
Prêts et participations permanentes	0.00	0.00	0.00
Totaux	18'339'471.63	18'604'641.64	-265'170.01

PASSIF	2019	2020	Ecarts
Engagements courants	-481'180.83	-226'549.98	254'630.85
Dettes à court terme	-86'245.95	0.00	86'245.95
Dettes à moyen terme	-3'804'700.00	-3'631'900.00	172'800.00
Provisions	-490'916.75	-732'537.00	-241'620.25
Passifs transitoires	-497'616.84	-895'017.82	-397'400.98
Réserves obligatoires	-8'335'889.84	-8'270'768.61	65'121.23
Autres réserves	0.00	0.00	0.00
Fortune (augmentée du résultat 2020)	-4'642'921.42	-4'847'868.23	204'946.81
Totaux	-18'339'471.63	-18'399'694.83	

3. CONCLUSION ET PROPOSITION

Pour ce premier rapport de gestion de la nouvelle commune fusionnée de Prez, le Conseil communal a répondu aux attentes de l'article 95bis de la loi sur les communes (LCo).

Malgré cette année exceptionnellement difficile à cause de la pandémie mondiale du coronavirus, nous tenons à relever le travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et le Corps des sapeurs-pompiers.

Il propose au Conseil général de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2020.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-Président, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa parfaite considération.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 1^{er} avril 2021.

Au nom du Conseil communal

Le Secrétaire



M. Dubey

Le Syndic



D. Bonny